



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 30 novembre 2017

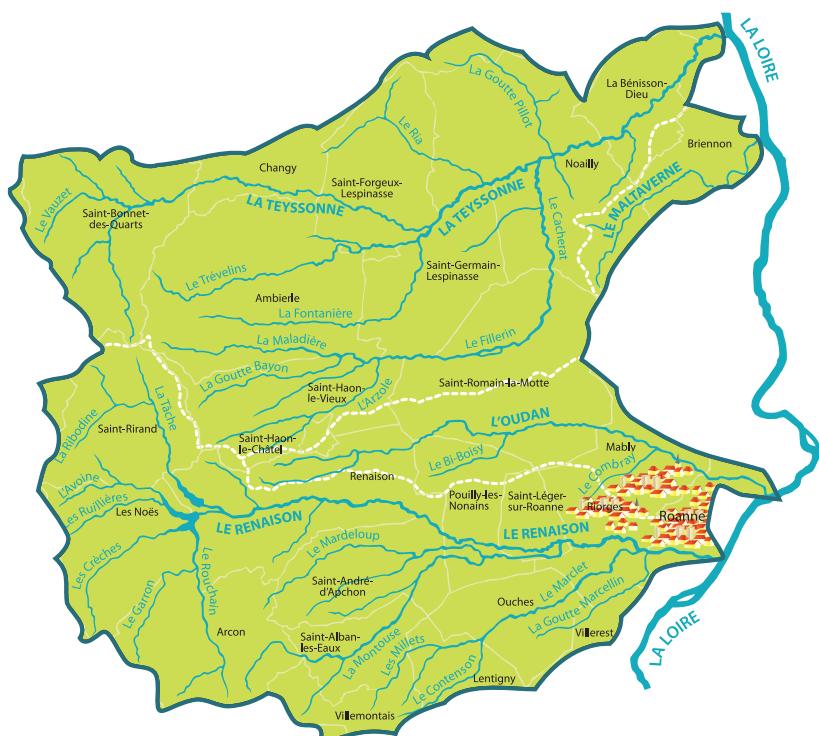
Réunion du comité de rivières Renaison Teyssonne Oudan Maltaverne

Dans le cadre du contrat de rivières piloté par Roannaise de l'Eau, le comité de rivières se réunit une fois par an pour établir un bilan de l'année écoulée et aborder les actions programmées pour l'année à venir. Cette année est marquée par le bilan à mi-parcours du contrat de rivières.

Le contrat de rivières

Le contrat de rivières est un dispositif qui rassemble tous les acteurs de l'eau des 4 bassins versants (surfaces d'alimentation des cours d'eau) Renaison, de la Teyssonne, de l'Oudan et du Maltaverne.

Signé en 2014 et désormais piloté par Roannaise de l'Eau, il vise à restaurer et valoriser les cours d'eau à travers un programme d'actions défini sur 5 ans.



EN CHIFFRES

250 actions réparties sur 5 ans

26 communes concernées

59 000 habitants

un territoire de 343 km²

280 km de cours d'eau

14 millions d'euros TTC de budget

50 % du montant des actions est subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Loire.

Le comité de rivières

Le comité de rivières est l'instance de suivi et de validation du contrat de rivières. Composé de l'ensemble des partenaires, il est présidé par Monsieur Gérard Meunier, Adjoint au Maire de la commune de Briennon et membre du Comité Syndical de Roannaise de l'Eau.

L'année 2017 est marquée par le bilan à mi-parcours du contrat de rivières. Depuis sa signature, ce sont plus de 120 opérations ponctuelles qui ont été menées en des endroits différents des cours d'eau. Des analyses sont effectuées six fois par an afin de mesurer l'incidence de nos actions sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Plusieurs années de suivi seront nécessaires afin d'observer une évolution significative.

Bilan de l'année 2017 : les principales actions

- Sensibilisation des plus jeunes à l'aide d'animations scolaires ludiques.
- Restauration de cours d'eau pour améliorer les habitats piscicoles et prévenir l'érosion des berges.
- Installation de 34 repères de crues pour sensibiliser le public au risque inondation.
- Campagnes d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya et de la renouée du Japon (plantes envahissantes).
- Mesures de débits des cours d'eau afin de prévenir les sécheresses.
- Aménagements de caches piscicoles dans le Renaison qui ont pour objectif de créer des espaces de vie dans la rivière et favoriser le repeuplement de la truite fario.
- Amélioration de la qualité des rejets dans la rivière : réhabilitation de station d'épuration, accompagnement des particuliers pour leurs installations d'assainissement non collectif.



Programme d'actions pour l'année 2018

- Etude pour stocker l'eau de pluie pour les agriculteurs en vue d'une réutilisation en période de sécheresse.
- Renaturation de berges de cours d'eau infestées par la renouée du Japon.
- Accompagnement des particuliers dans l'amélioration de leurs installations d'assainissement non collectif.
- Protection des berges : aménager des clôtures et abreuvoirs pour éviter le piétinement bovin dans les cours d'eau.

Contact presse :

Cécile RAY : communication@roannaise-de-leau.fr - 04 77 68 95 30

63 rue Jean Jaurès - CS 32315 - 42 313 Roanne Cedex - 04 77 68 54 31 - www.roannaise-de-leau.fr